

LA TRAME BLANCHE

Restaurer et maintenir des paysages sonores favorables à la biodiversité et aux habitants – Exemple d'application à Lille

Cédric Devigne - Chef de service EURéCA : Écologie Urbaine & Condition Animale à la Ville de Lille

Olivier Pichard – Responsable d'études Biodiversité et Aménagement / Cerema HdF

Maéva Deléarde – Chargée d'études Biodiversité et Aménagement / Cerema HdF

Geoffrey Pot – Responsable de la thématique bruit/ Cerema HdF

CTT Trames 12/10/2026

TRAME BLANCHE À LILLE : EQUIPE PROJET MULTIDISCIPLINAIRE

Cédric Devigne
Amélie Billoir



**Equipes biodiversité,
acoustique, UMRAE**
(Olivier Pichard, Maéva
Deléarde, Geoffrey Pot, Thalia
Klotz, Noémie Lacroix, Julian
Pichenot...)

Nathan Belval

Docteur en urbanisme et aménagement de
l'espace. Référent scientifique sciences
sociales et humaines



Juliette Linossier
Présidente
Léo Papet
Directeur
Catherine Seytre
Ingénieure acoustique



Romain Sordello

PatriNat, centre d'expertise et de données
sur la nature,
Expert Trames écologiques

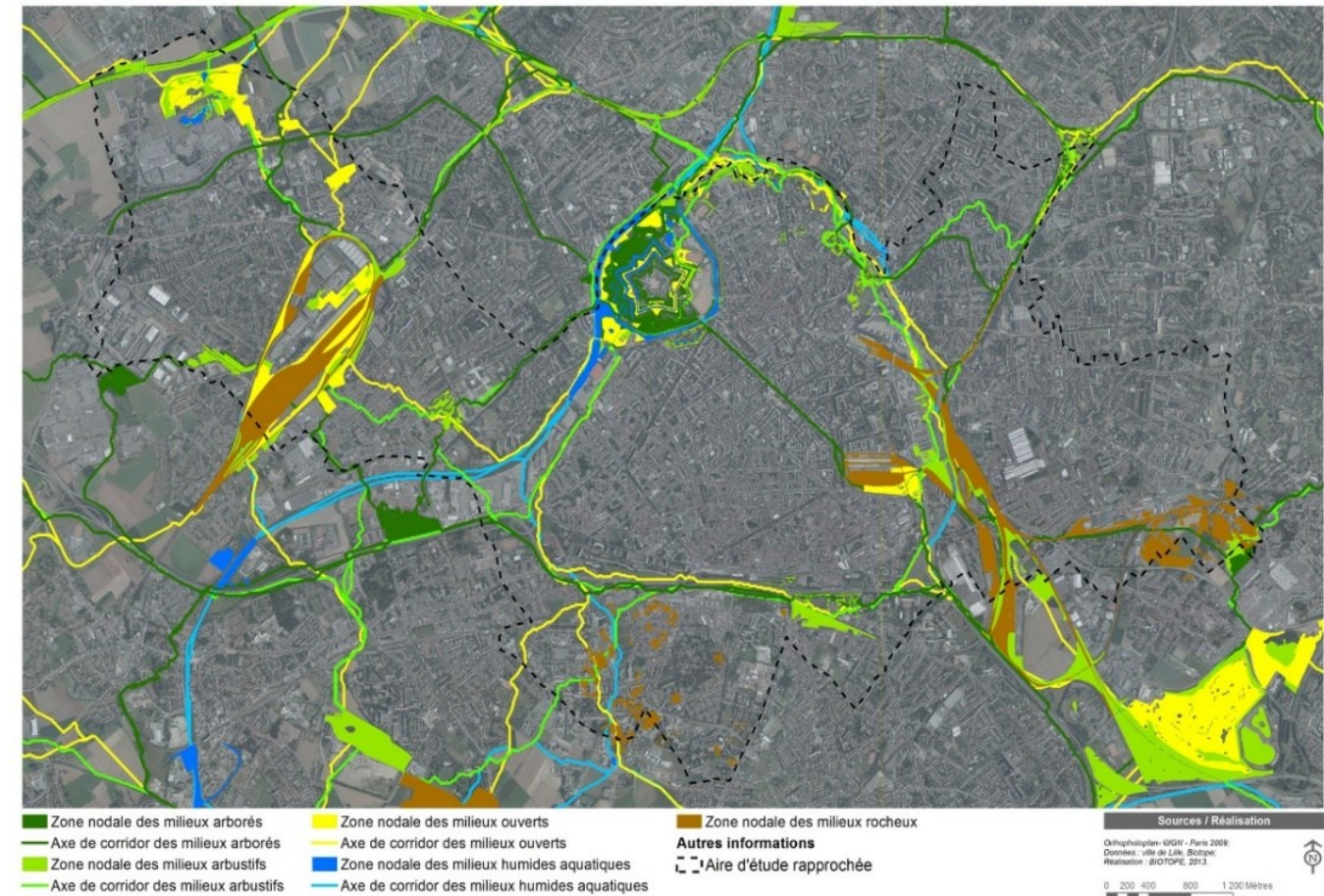
Démarrage étude avril 2024 pour 2 années

La prise en compte des trames à Lille

2012 : connaissance de ses réseaux écologiques

2013 – projet TRAMENOIRE financé par le conseil régional du nord pas de Calais

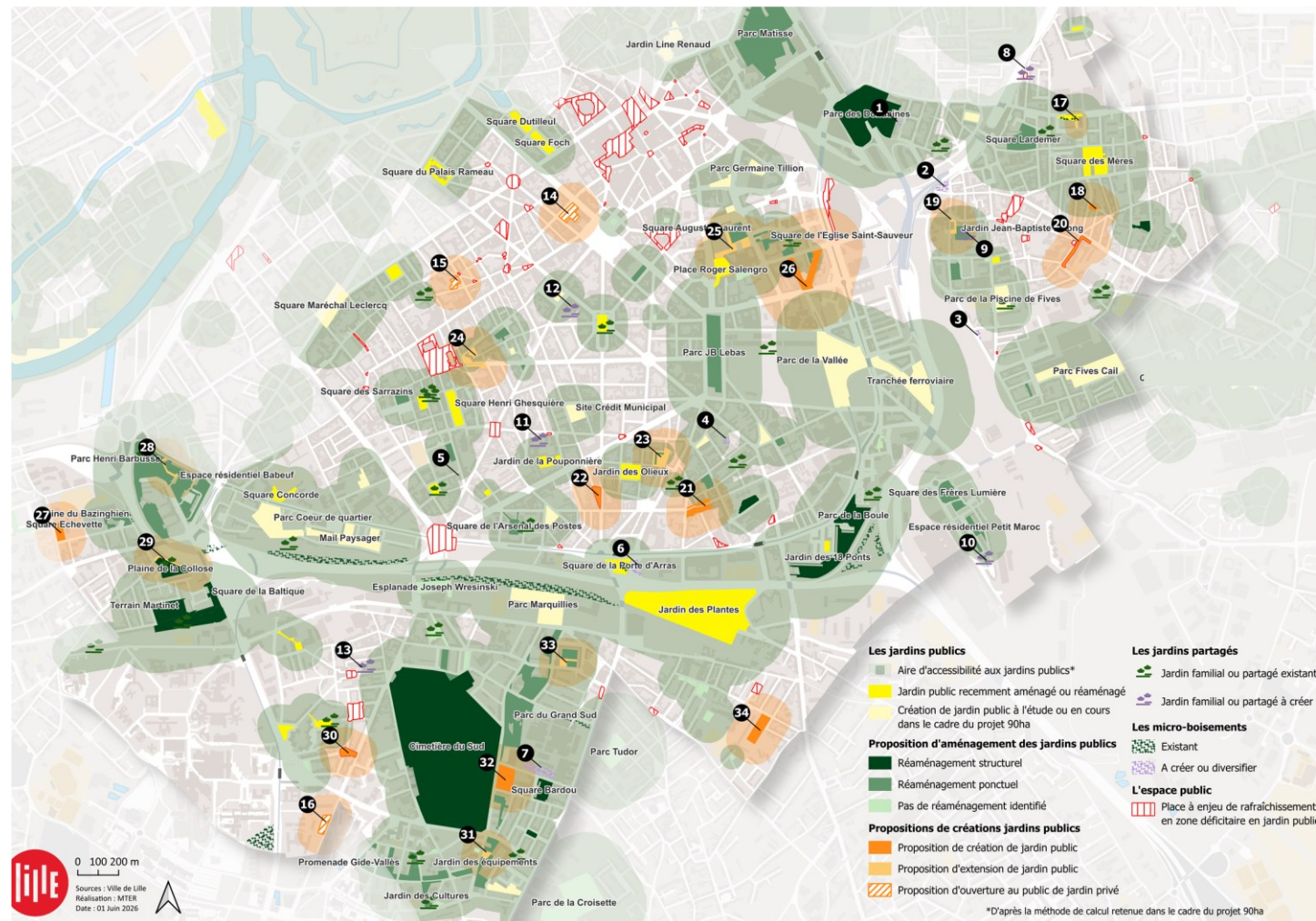
2017 – projet LUCIOLE (LUmière Citadine Optimisée pour L'Environnement)



Etude du maillage écologique et paysager de la ville

Depuis 2021, une équipe projet travaille à l'élaboration d'une trame écologique intra-urbaine

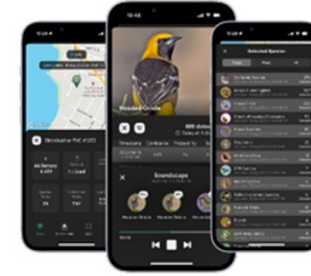
Travail à l'échelle des quartiers pour connecter les espaces verts entre eux en ayant une approche pluridisciplinaire et multi-trames



Lille, terre d'expérimentations

Implication dans le projet européen Biodiverse Cities : sensibilisation des habitants

Expérimentation « *entendre la Nature de ma ville* »



Participe à l'étude des paysages sonores de la ville (trame blanche)



TRAME BLANCHE

*La trame blanche est composée de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques pour différents milieux (sous-trames) au sein desquels **la pollution sonore (bruit anthropique) est limitée, ou a vocation à l'être, de jour comme de nuit***

Objectif : améliorer l'efficacité des actions de renaturation et de restauration de la nature (règlement européen) et contribuer au bien être des habitants et habitantes

S'inscrit dans :

Trame verte et bleue (loi Grenelle de l'environnement du 3 août 2009) et décret ONTVB 17 décembre 2019 :
TVB doit permettre de *maîtriser l'urbanisation et l'implantation des infrastructures (...) en intégrant (...) notamment les pollutions lumineuse et sonore,*

Stratégie Nationale Biodiversité 2030
Sous axe 1.1 : Réduire les pressions directes
Mesure 9 : Réduire les pollutions lumineuses et sonores

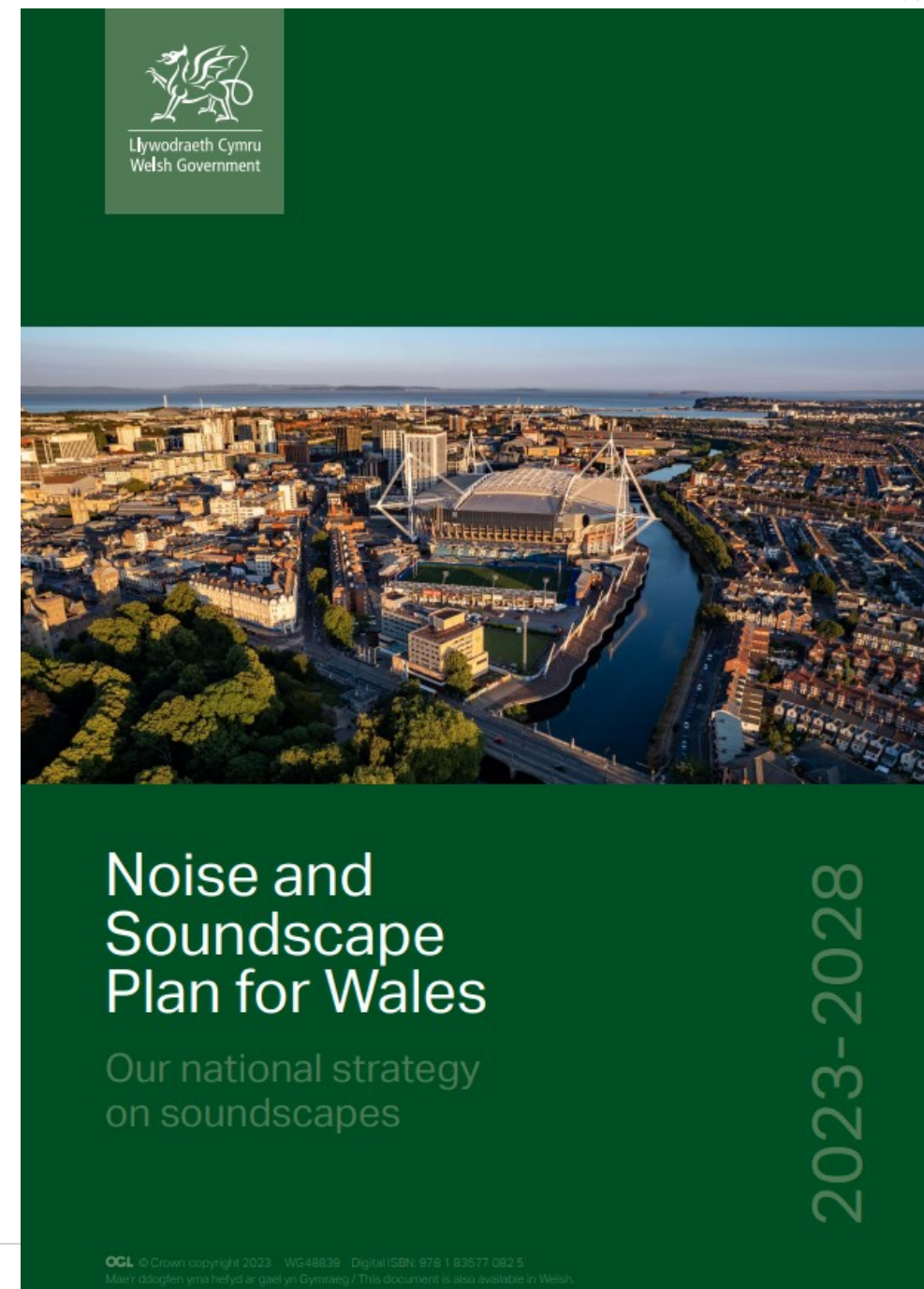


Plan Nature en Ville 2024-2030
Axe 2 – objectif 2 : Poursuivre la conduite d'approches innovantes sur les trames écologiques urbaines et notamment sur les trames brunes et les **trames blanches**



Un essor de la prise en compte de la qualité des paysages sonores pour les humains et non humains

Publications sur impacts du bruit sur la biodiversité en très forte augmentation depuis 2010 (Terray et al 2025).



IDENTIFICATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES URBAINES

- **Identification des éléments du réseau écologique urbain :**

- Parcs urbains végétalisés, cimetières
- Cœurs d'îlots végétalisés (espaces privés)
- Boisements
- Pelouses
- Alignements d'arbres
- + prairies permanentes
- OSGE, Bd Topo, RPG, données locales



Analyse multicritère de la naturalité

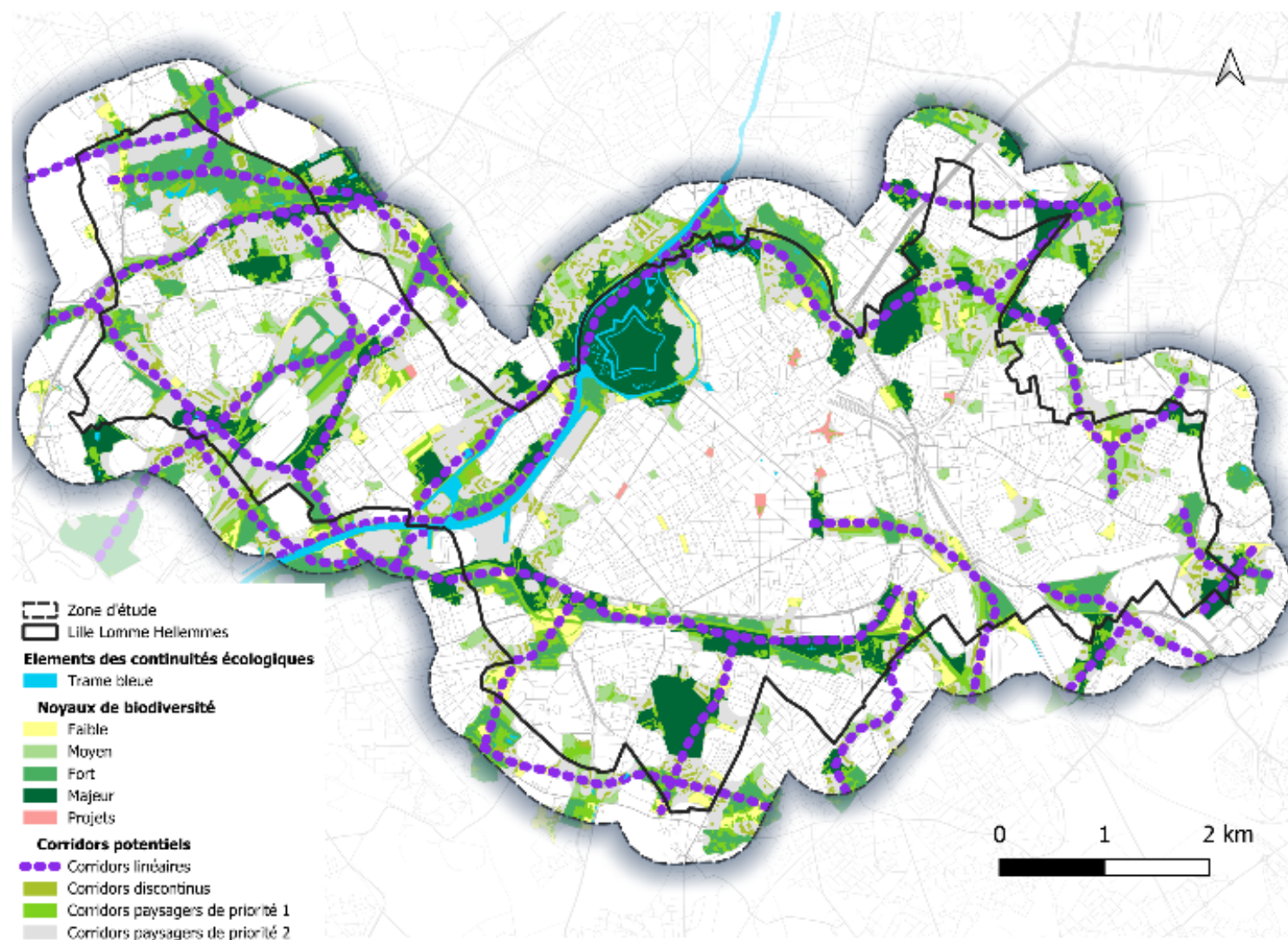
Superficie

Surface-compacité

Structure végétale

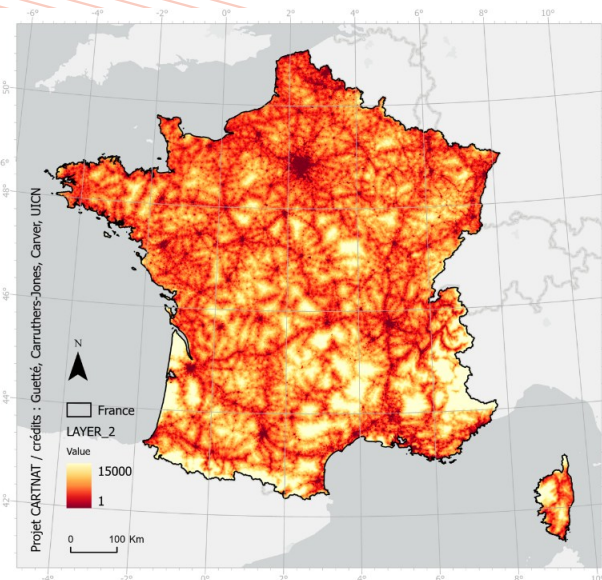
- **Identification de corridors potentiels**

- Corridors paysagers
- Corridors en pas japonais
- Axes de déplacement préférentiels



Sources : TGN, Ville de Lille, Cerema - Réalisation © Cerema 2025

IDENTIFICATION DE LA POLLUTION SONORE



GUETTÉ, A et al. 2021 - Projet CARTNAT : Cartographie de la Naturalité

Spontanéité des processus : évalue le degré d'intervention humaine sur les dynamiques naturelles

→ **Spontanéité acoustique** : évalue l'influence du bruit susceptible de perturber les communications et perceptions acoustiques

Potentialité de pollution sonore (proxy) de plusieurs critères :

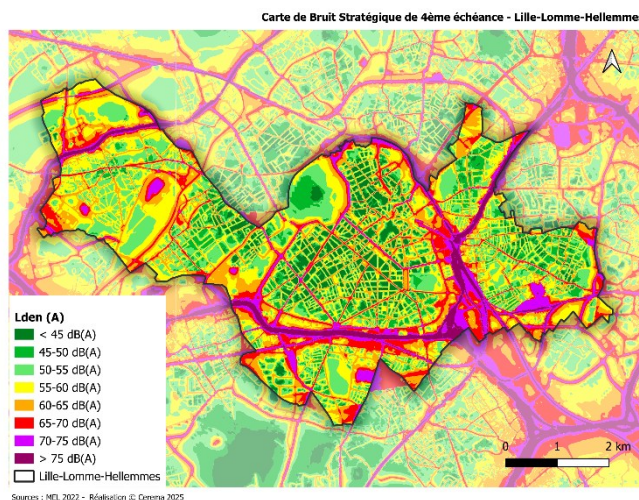
Infrastructures routières
et ferroviaires

Activités

Propriétés

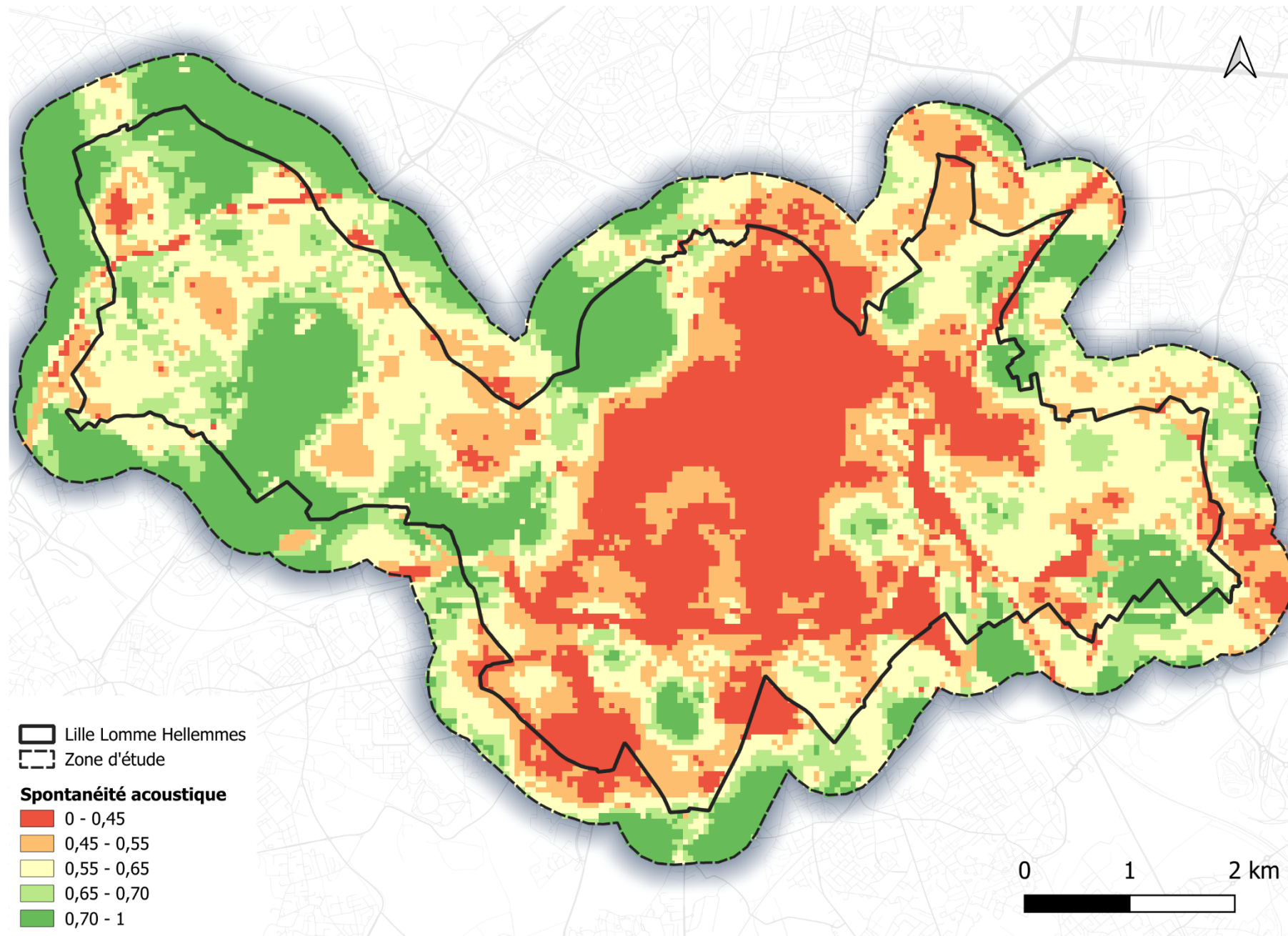
Arrêts de transport

Eclairage public



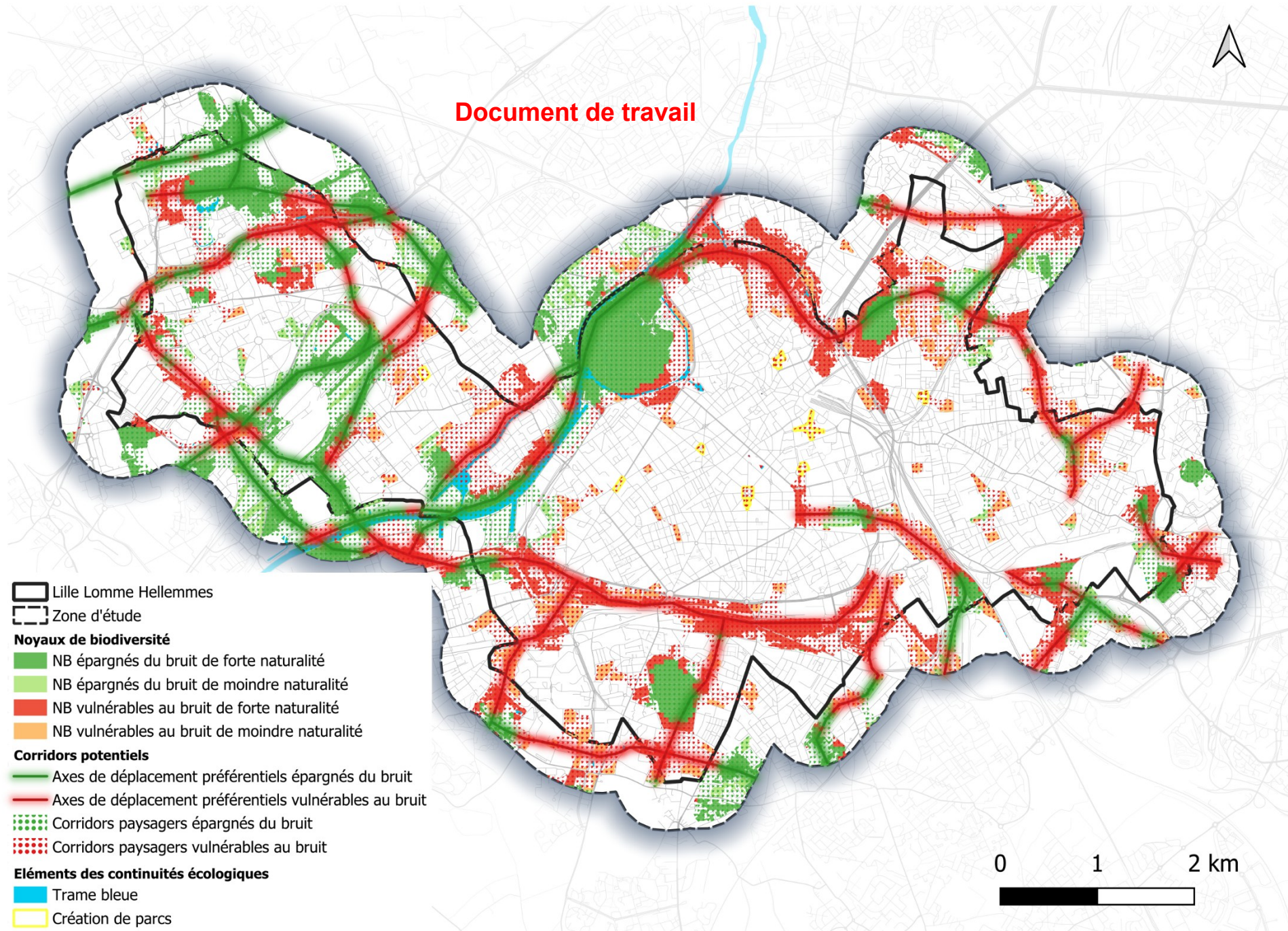
Modèle permettant une estimation pondérée du potentiel de perturbation sonore anthropique fondée sur :

- la nature du bruit
- l'intensité sonore
- la distance des sources de bruit



Sources : IGN, Cerema, MEL - Réalisation © Cerema 2026

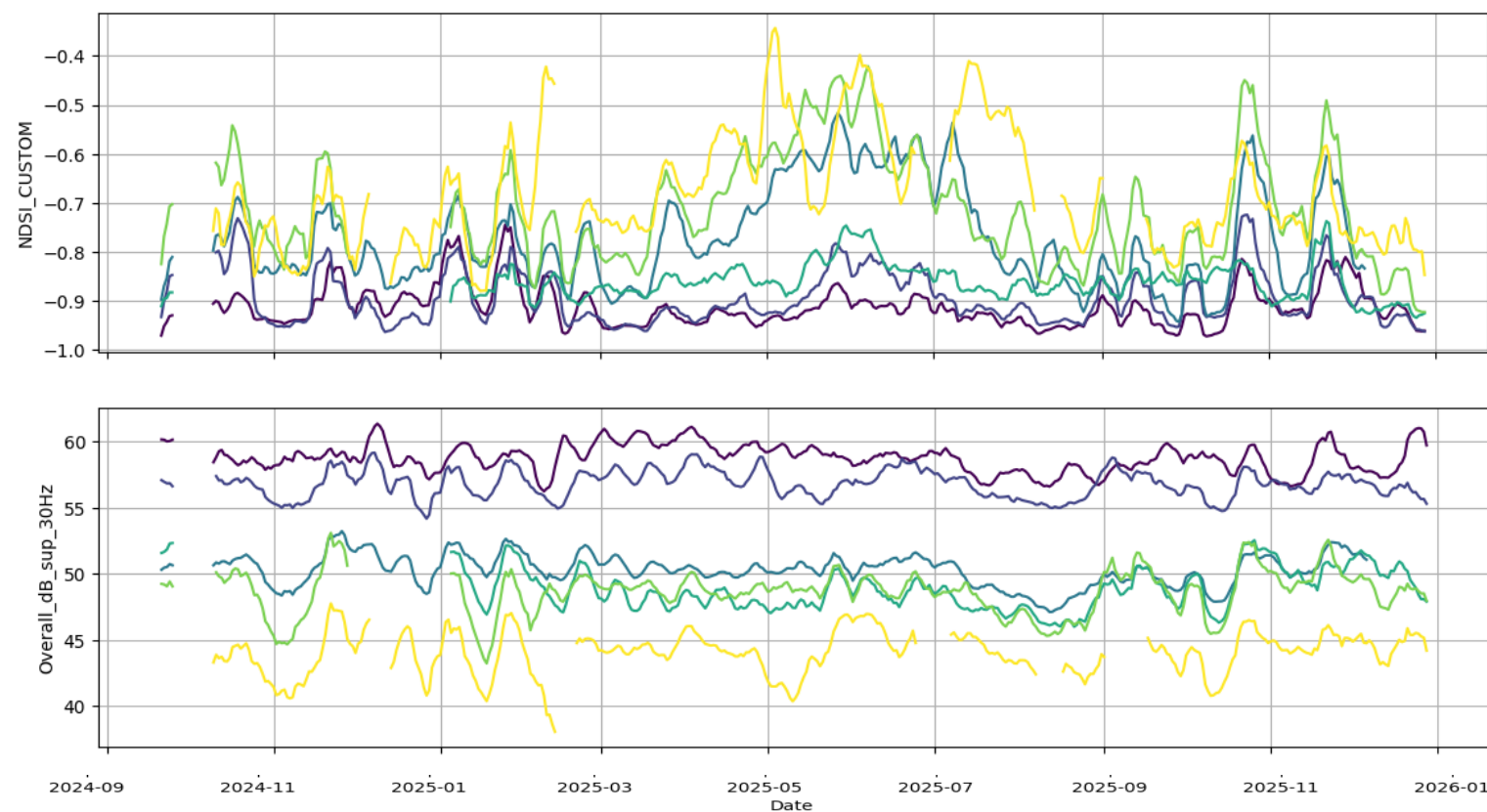
Document de travail



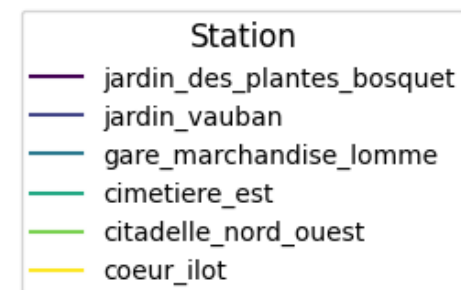
APPROCHE ECOACOUSTIQUE



Evolution des valeurs d'indice par station



- **NDSI** (Normalized Difference Soundscape Index , Kasten et al., 2012) :
- $NDSI < 0$ = paysage dominé par l'anthropophonie ;
- $NDSI > 0$ = dominé par la biophonie
 - Version 'Custom' : anthropophonie de 0 à 2000Hz et biophonie de 2000 à 11000Hz.



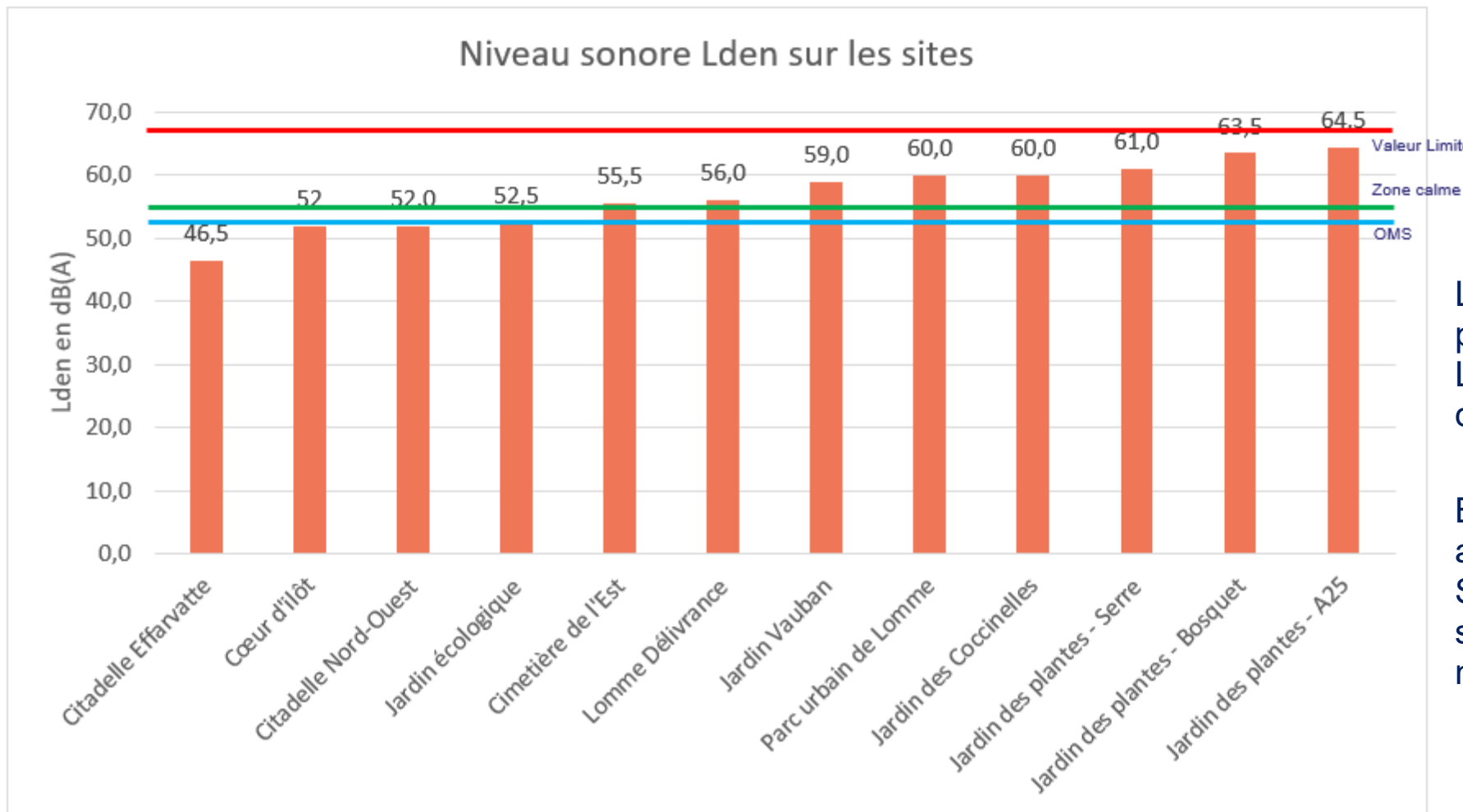
- ➔ Niveau sonore global assez constant sur l'année
- ➔ Intérêt de coupler le NDSI avec un indicateur de biophonie
- ➔ Indices éco-acoustiques surtout conçus pour les milieux naturels

APPROCHE ACOUSTIQUE

Exploitation des données acoustiques des sonomètres

Objectif:

- Calcul des indicateurs réglementaires applicables à l'humain,
- Comparaison aux cartes de bruit stratégiques.



- Valeur Limite de la directive européenne : Lden > 68 dB(A)
- Zone calme de la MEL : Lden < 55 dB(A)
- Recommandation OMS bruit routier : Lden < 53 dB(A)

Les plus bruyants : Jardin des plantes

Les plus calmes : Citadelle et cœur d'îlot

Bonne corrélation des mesures avec les CBS.

Sur quelques sites les CBS surestiment les niveaux de bruit mesurés.

APPROCHE ACOUSTIQUE

Exploitation des données acoustiques des sonomètres

Objectif:

- Calculs d'autres indicateurs spécifiques, pour caractériser le détournement d'attention.

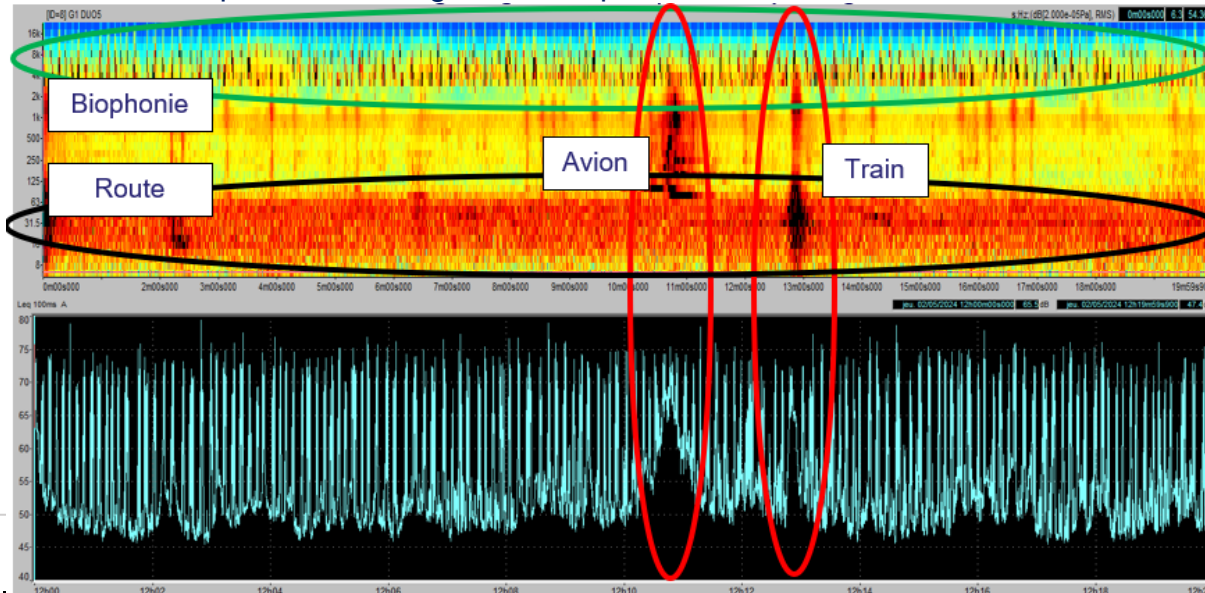
Indicateurs normés : émergence, émergence spectrale, tonalité marquée...

Caractérisation des pics de bruit avec le $NA_{LAeq} + 20dB(A)$

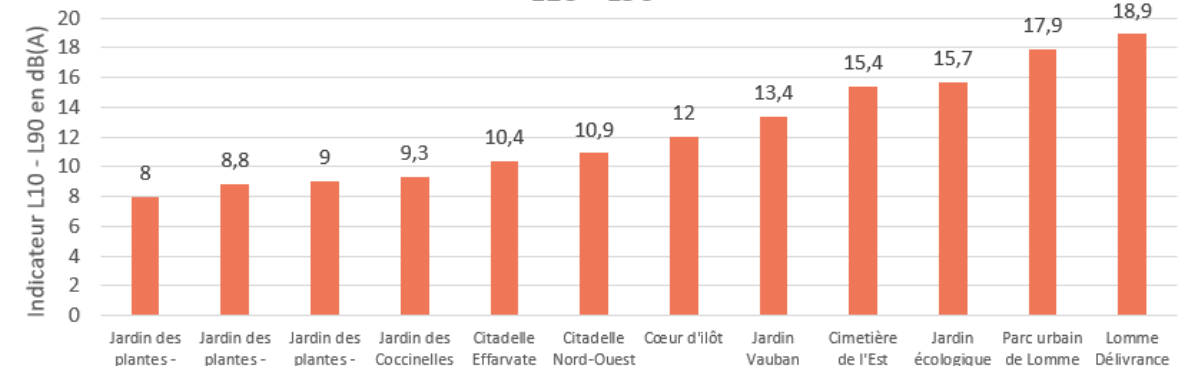
Caractérisation de la variabilité des niveaux sonores avec L10-L90

→ Ne suffisent pas à caractériser la qualité de l'environnement sonore, à coupler avec une analyse fréquentielle

Évolution temporelle et sonagramme au parc urbain de Lomme



Variabilité des niveaux sonores L10 - L90



AGIR POUR LA TRAME BLANCHE

Plan d'actions

Une centaine de mesures identifiées dans différents domaines (planification urbanisme, aménagement et infra, parcs et jardins, événementiel, éducation et sensibilisation, gouvernance, recherche et innovation)

Fiches actions pour la trame blanche de Lille Réalisé par le Cerema Hauts-de-Fr

FILTRE LES MESURES

RECHERCHE
Rechercher un mot dans le titre ou le texte..

RESPONSABLE
— Tous —

CATÉGORIE
— Toutes —
— Toutes —
AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURE
ÉDUCATION ET SENSIBILISATION
GESTION DES PARCS ET JARDINS
GESTION ÉVÉNEMENTIELLE
GOUVERNANCE ET FINANCEMENT
PLANIFICATION ET INTÉGRATION RÉGLEMENTAIRE
RECHERCHE ET INNOVATION

SOUS-CATÉGORIE
— Toutes —

Exporter plusieurs fiches en PDF

AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURE

Architecture et Bâtiment (1 mesure)

AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURE

Architecture et Bâtiment

Végétaliser les façades des bâtiments

Voir la fiche →

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION Sensibilisation Grand Public

Plaque "jardin à l'écoute" jardins partagés/particuliers

Mesure n° 298

Objectif Valoriser les jardins en tant que zones de calme favorisant la biodiversité en ville

Principe

La trame blanche ne se limite pas aux seuls espaces publics gérés par la collectivité. Les **jardins partagés, les cœurs d'îlots et les jardins particuliers** constituent des maillons essentiels du réseau écologique urbain. Ce sont souvent des zones calmes accueillant la biodiversité. Nous proposons d'intégrer ces espaces dans la démarche trame blanche à travers

AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURE Mobilité et Transport

Itinéraires de quiétude (vélo et marche)

Mesure n° 247

Objectif Encourager les modes de déplacement "doux" et non bruyants au sein d'espaces de quiétude

Principe

Il ne s'agit pas de créer un nouveau réseau de déplacements, mais de **révéler et valoriser** ce qui existe déjà. Le réseau de véloroutes et de cheminements piétons (véloroutes MEL, réseau points-noeuds, itinéraires piétons balisés, liaisons douces...) constitue en effet une infrastructure précieuse, dont une partie traverse ou relie naturellement des espaces identifiés comme calmes ou des continuités écologiques de la **trame blanche**. Ces tronçons méritent d'être identifiés, reconnus et promus comme des **itinéraires de déplacement doux et silencieux**.

AGIR POUR LA TRAME BLANCHE

Volet sciences humaines et sociales

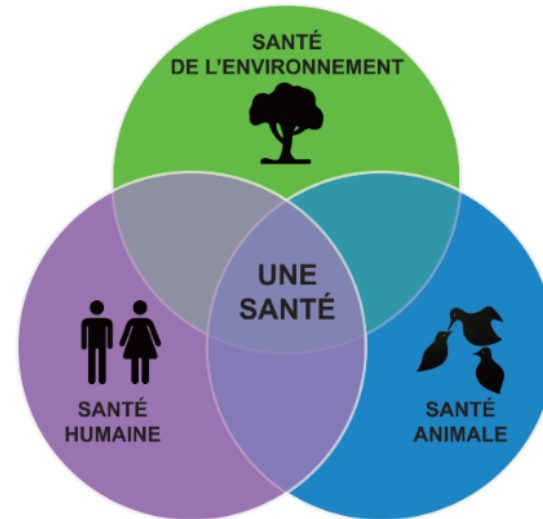


Balades sonores pédagogiques



Parcours sonores

Concept « one health »
une seule santé pour tous



Ateliers participatifs (parcs et jardins)



Noise Party - Carte de bruit collaborative

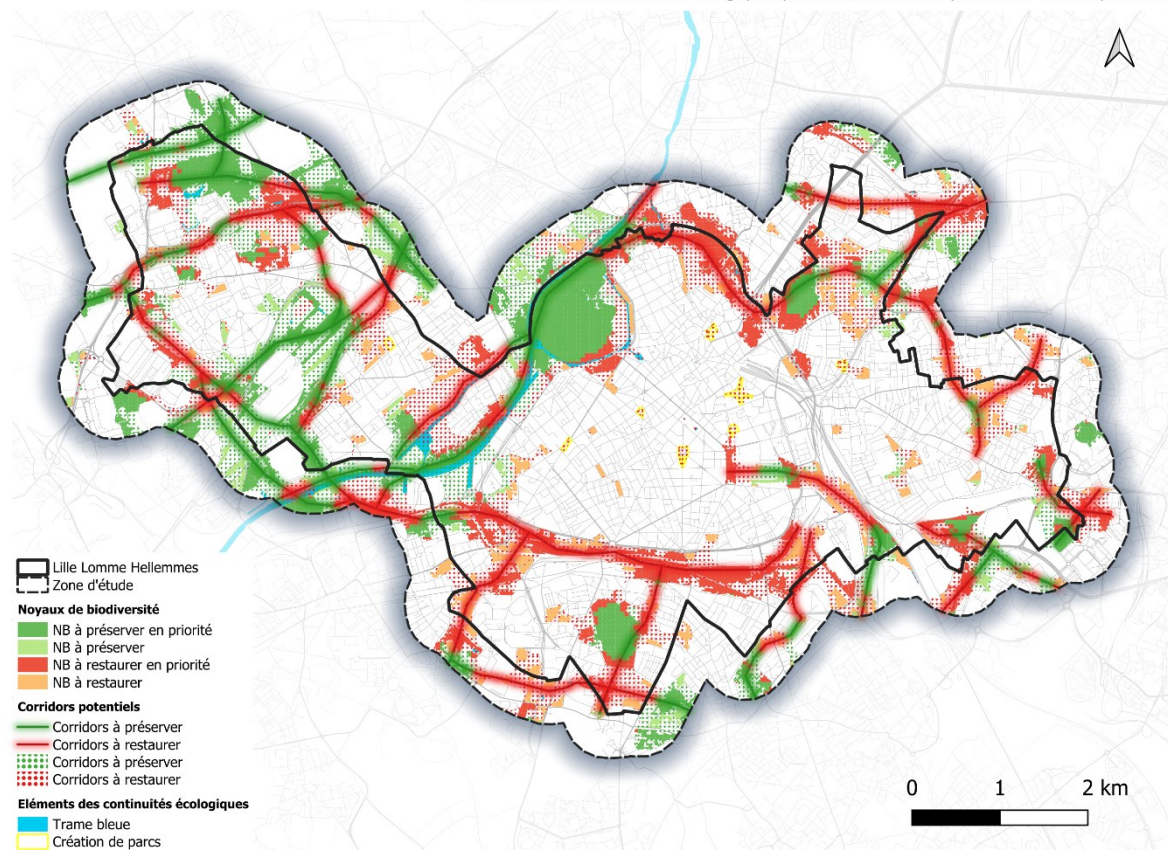


AGIR POUR LA TRAME BLANCHE

Planification et intégration réglementaire

Cartes opérationnelles - Priorités d'actions

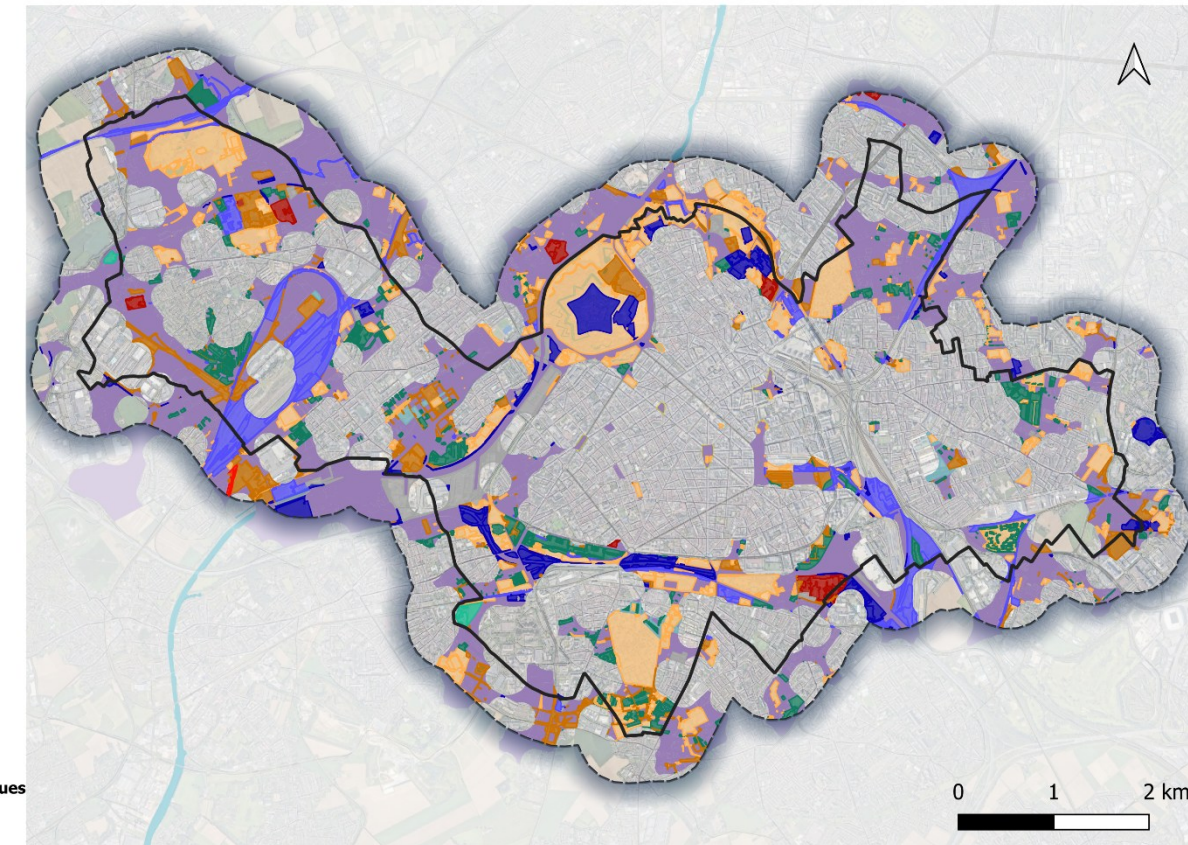
Trame blanche - Continuités écologiques potentielles diurnes
Priorisation des continuités écologiques potentielles selon la spontanéité acoustique diurne



Sources : IGN, MEL, Cerema - Réalisation © Cerema 2026

Distinction public/privé

Distinction public/privé des parcelles concernées par la trame blanche

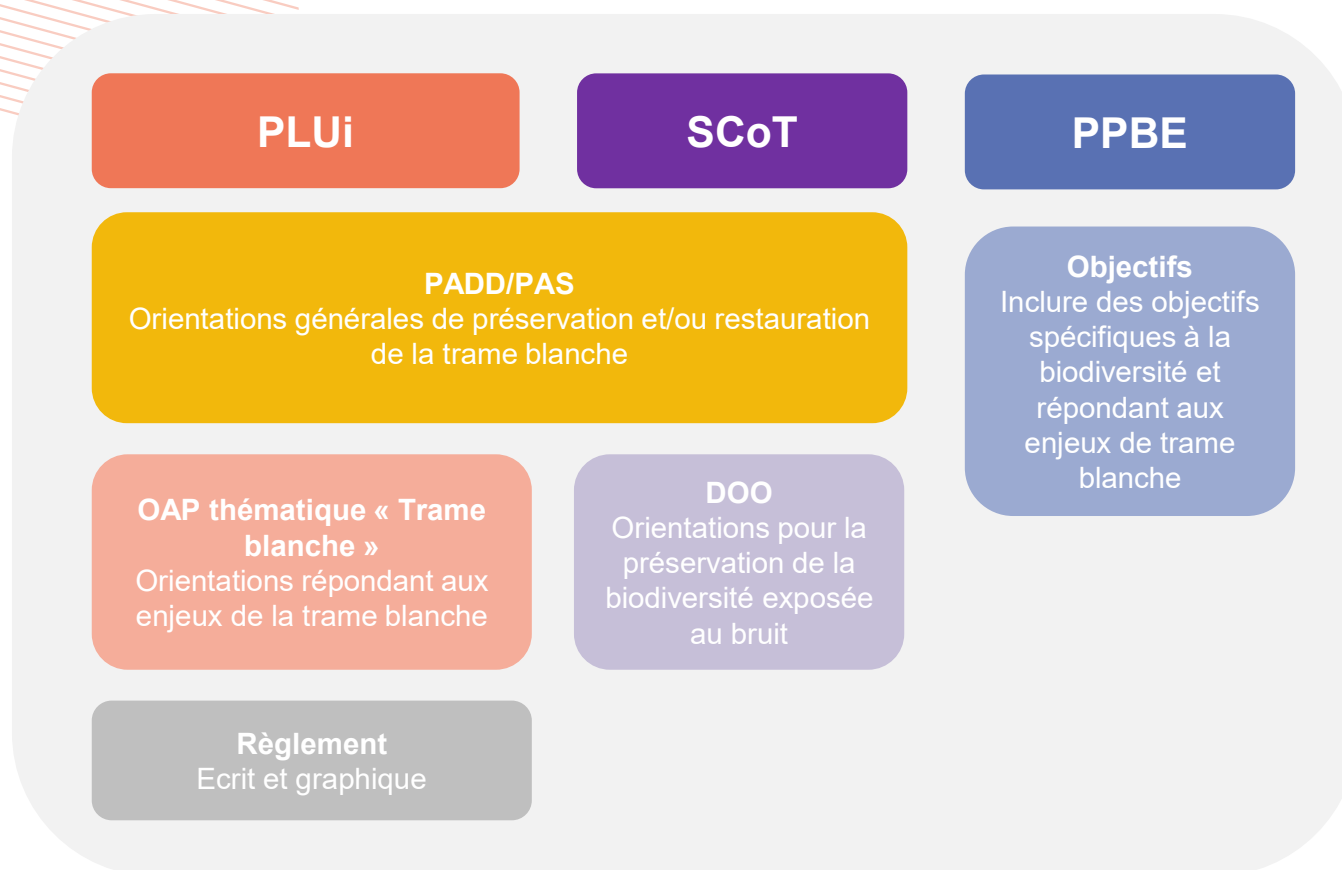


Sources : IGN, Ville de Lille, MEL, Datafoncier (Cerema) - Réalisation © Cerema 2026

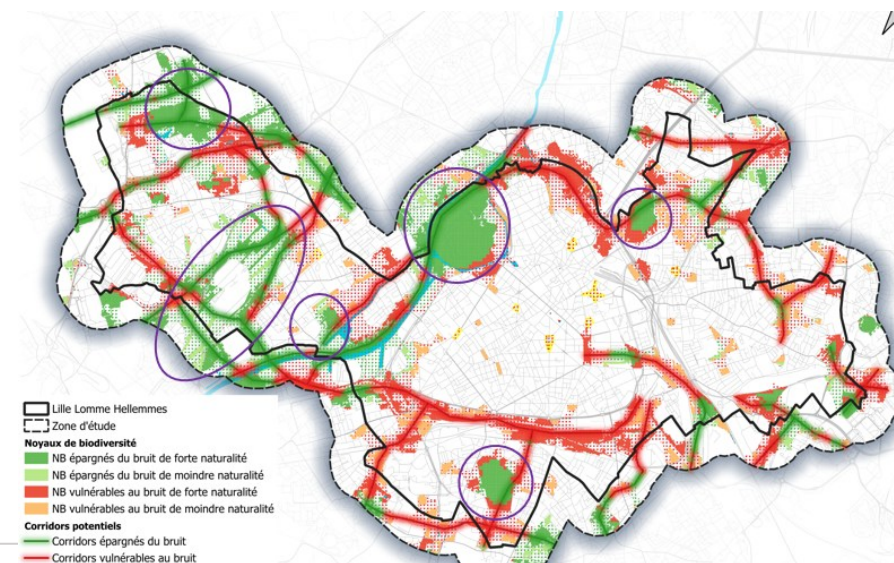
AGIR POUR LA TRAME BLANCHE

Planification et intégration réglementaire

Intégrer la trame blanche dans la planification et les outils opérationnels



Labeliser à minima au sein des 6 zones refuges



AGIR POUR LA TRAME BLANCHE

Gestion des parcs et jardins

Aménagement favorable à la qualité de l'environnement sonore



- Adapter le choix des essences
- Paillage naturel
- Cheminements absorbants
- Végétalisation
- Buttes de terre
- Points d'eau attractifs



Gestion et entretien apaisé



- Entretien manuel, appareils électriques
- Eco pâturage
- Adaptation des horaires/pratiques pendant les périodes sensibles

Zone refuge, zone de silence



Réduction des sources de bruit à proximité des espaces verts



- Radars pédagogiques
- Baisse de la vitesse de circulation
- Développement mobilité douce

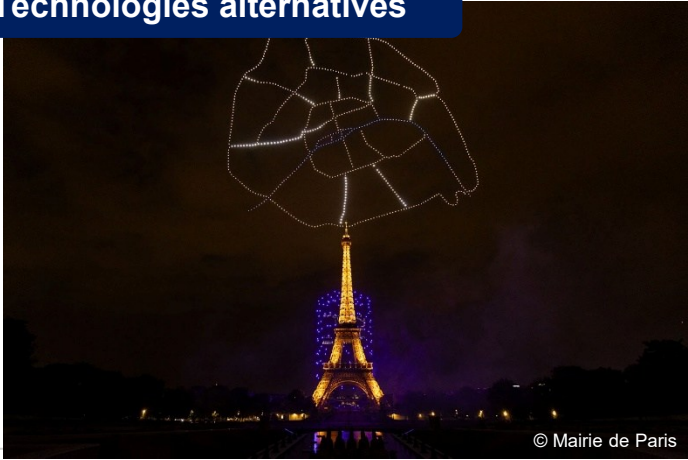
AGIR POUR LA TRAME BLANCHE

Gestion évènementielle

Seuils sonores maximaux

Contexte	Seuil sonore maximal
Zone urbaine standard	102 dB(A) en tout point du public sur la durée de l'événement (conforme à la réglementation)
À proximité d'espaces verts	96 dB(A)
A proximité d'espaces à forts enjeux prioritaires de la trame blanche	90 dB(A)

Technologies alternatives



Charte des bonnes pratiques

La Charte des événements responsables

L'emprunt du kit de balisage sans trace nécessite la signature de la Charte. Celle-ci peut aussi être signée par l'organisateur sans demander le kit. Dans ce cas, le Parc s'engage également à communiquer sur l'événement.



La Montagne de Reims est un territoire d'exception, au patrimoine naturel remarquable et fragile. Afin d'assurer l'organisation d'événements sportifs qui préservent ces espaces naturels sensibles, je veille à :

- ☐ Solliciter l'équipe du Parc en amont de l'événement afin de valider l'itinéraire avant le dépôt du dossier sur www.declaration-manifestations.gouv.fr.
- ☐ Prendre connaissance des zones sensibles, de la réglementation et des recommandations en vigueur.
- ☐ Prendre connaissance des propriétés privées et obtenir l'accord des propriétaires avant de les traverser.
- ☐ Adapter mon événement en fonction des périodes à enjeux. [\(cf. pages 11 à 16\)](#)
- ☐ Emprunter des sentiers officiels et qui évitent les secteurs sensibles.
- ☐ Suivre et appliquer les différentes recommandations émises par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims.
- ☐ Solliciter l'équipe du Parc afin de compléter précisément l'évaluation d'incidence Natura 2000 si mon événement est concerné.
- ☐ Baliser au plus tôt 48h avant l'événement et débaliser au plus tard 48h après l'événement.
- ☐ Avoir recours au kit de balisage sans trace mis à disposition par le Parc de la Montagne de Reims.
- ☐ Assurer une patrouille de ramassage des déchets le long de l'itinéraire à l'issue de l'événement.
- ☐ Sensibiliser les pratiquants à la fragilité des milieux naturels traversés lors de l'événement.
- ☐ Ne pas organiser de parkings temporaires sur des aires naturelles.
- ☐ Organiser un événement sportif qui ne laisse aucune trace dans la nature.
- ☐ Je respecte une période de quiétude nocturne pour la faune sauvage et quitte la forêt à la tombée de la nuit.



Signature organisateur

Signature Parc

Version 2025 - Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Charte des événements responsables, Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, 2025

Evaluation préalable des événements prévus durant les périodes sensibles



POUR EN SAVOIR PLUS...

- L'étude de la trame blanche urbaine de Lille : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/sons-biodiversite-ville-favoriser-paysages-sonores-qualite>
- Guide du Cerema « Bruit routier et Faune sauvage », 2015 : https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/15843/bruit-routier-et-faune-sauvage?_lg=fr-FR
- « Trame verte, trame bleue et toutes ces autres trames dont il faudrait aussi se préoccuper », Sordello 2017 : <https://sfecologie.org/regard/r72-mai-2017-r-sordello-corridors-ecologiques/>
- Article « Pollution sonore : et la biodiversité alors ? », les Echos, 2025 : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/pollution-sonore-et-la-biodiversite-alors-2200713>
- Article « un projet de trame blanche à Lille contre la pollution sonore », Actu-environnement, 2025 : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/cerema-projet-trame-blanche-ville-lille-pollution-sonore-biodiversite-47006.php4>
- Webinaire « Bruit en ville : de la pollution au paysage sonore », La Fabrique de la Cité : <https://www.lafabriquedelacite.com/evenements/webinaire-bruit-en-ville-de-la-pollution-au-paysage-sonore/>
- Article « Lutte contre le bruit : les trames blanches à l'écoute de la biodiversité », Techni Cités : <https://www.lagazettedescommunes.com/1014239/lutte-contre-le-bruit-les-trames-blanches-a-lecoute-de-la-biodiversite>
- Prendre en compte les pollutions sensorielles dans l'aménagement, intérêt des trames noires, trames blanches et trames olfactives : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/prendre-compte-pollutions-sensorielles-amenagement-retour>
- Sur les pollutions sensorielles, thèse de Romain Sordello : Écologie du paysage et écologie sensorielle : prendre en compte les pollutions lumineuses, sonores et olfactives dans les trames écologiques. De la connaissance à l'action : <https://hal.science/tel-04645145v1>
- Ressources Cerema à venir courant 2026 :
 - ✓ Rapports de l'étude trame blanche
 - ✓ Synthèse des impacts du bruit sur la biodiversité urbaine
 - ✓ Fiches ressources Bruit et Biodiversité

Merci pour votre attention

Contacts au Cerema
Hauts-de-France :

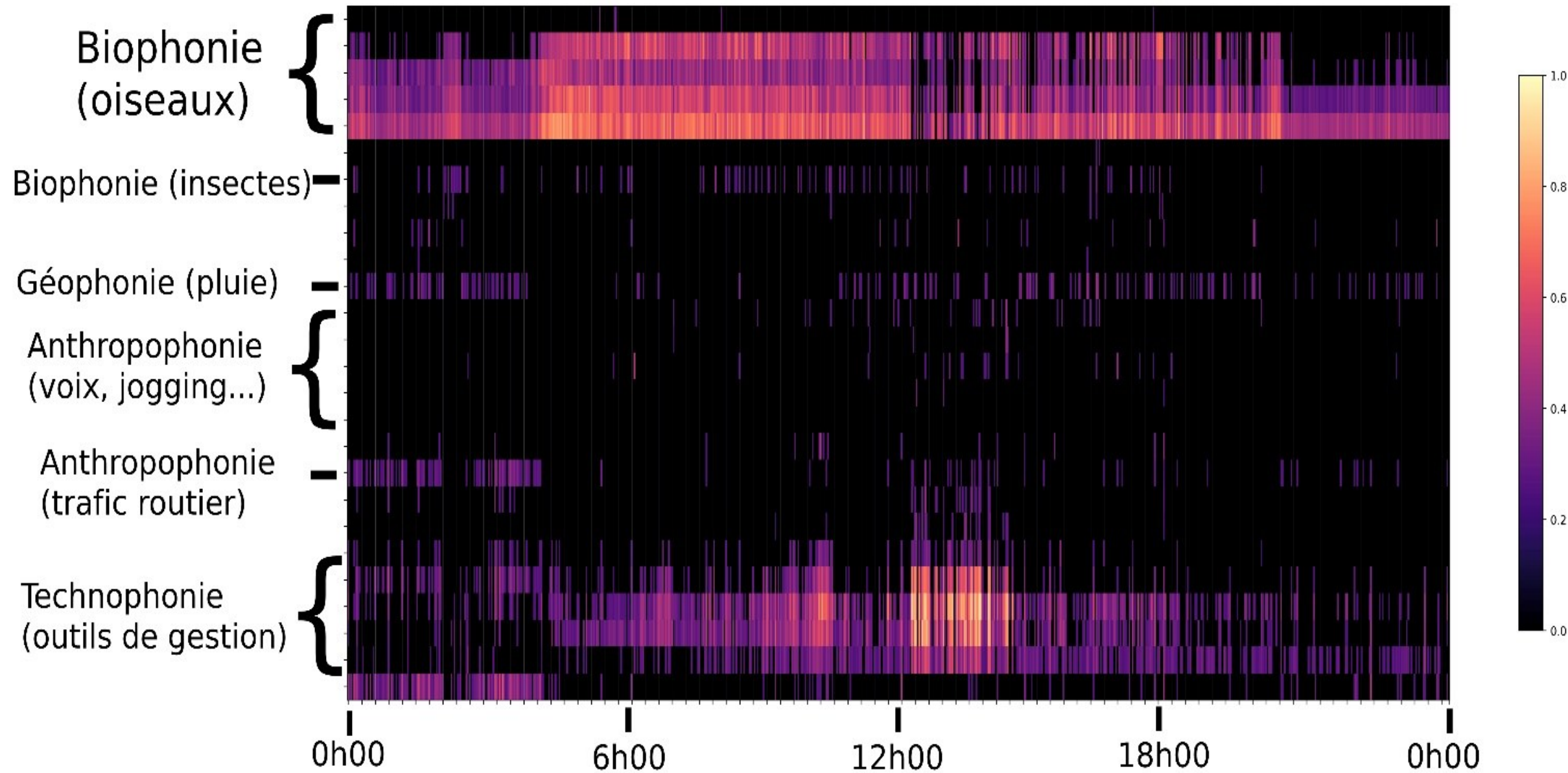
Olivier PICHARD
Olivier.Pichard@cerema.fr

Maéva Deléarde
Maeva.Delearde@cerema.fr

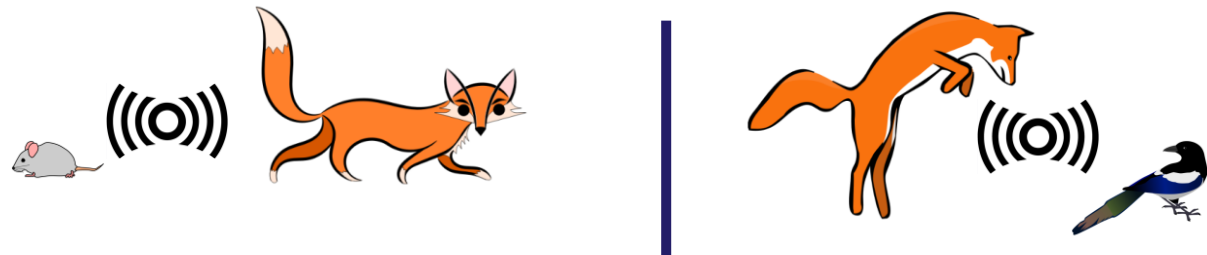
Geoffrey POT
Geoffrey.Pot@cerema.fr

Titre Chapitre (modèle simple)

Classificateur CEI (IA, outil Yann Teytaut, MNHN)



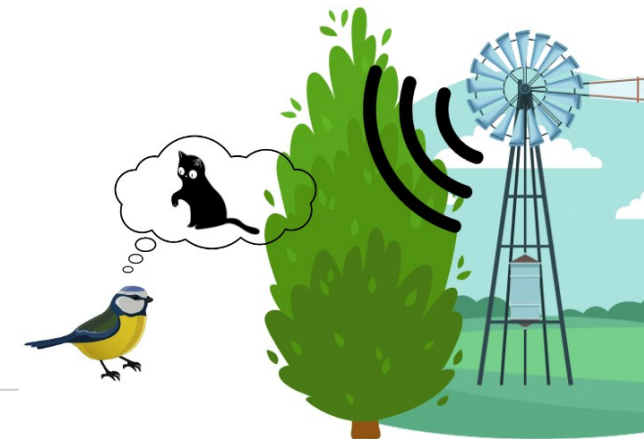
Masquage



Détournement de l'attention



Tromperie, confusion



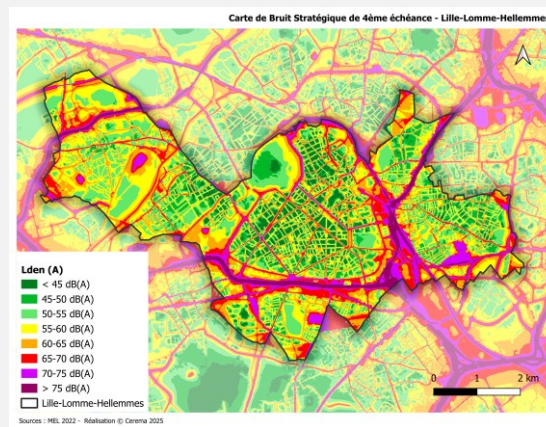
TRAME BLANCHE A LILLE

PHASE 1 Diagnostic

Données urbanisme et biodiversité



Données bruit



PHASE 2 Méthodologie

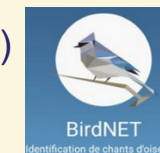
Construction d'une cartographie de la trame blanche

Mesures acoustiques de terrain

13 sites
enregistrés



- Présence/absence espèces (bioacoustique)
- Niveau global de bruit
- Indices énergétiques et écoacoustiques



PHASE 3 Plan d'action

Aménagements et infrastructures



Planification et intégration réglementaire

Gestion des parcs et jardins, gestion évènementielle



Sensibilisation, sciences participatives

